



# 1er mai

POUR MANIFESTER, ÊTRE EN FAMILLE,  
PROFITER D'UNE JOURNÉE DE REPOS,  
DÉFENDONS NOTRE 1ER MAI !



Portée par le patronat et soutenue par la droite et l'extrême droite, la proposition de loi imposant à certain.es salarié.es de travailler le 1<sup>er</sup> mai a été adoptée (en procédure accélérée) au Sénat et va être soumise à l'Assemblée Nationale le 10 avril prochain.

Pour nos organisations syndicales CGT 66, FSU 66 et solidaires 66, la ligne rouge est franchie !!!

Le 1<sup>er</sup> mai est aujourd'hui le seul jour férié obligatoirement chômé et rémunéré dans le Code du Travail, conquis par les luttes, parfois meurtrières, de nos camarades. C'est aussi partout dans le monde une journée où sont portées les revendications des travailleurs et travailleuses, la paix et la solidarité internationale.

S'attaquer au 1er mai c'est remettre en cause 140 ans d'histoire de luttes sociales et la reconnaissance du droit au repos. Nous ne pouvons l'accepter !!!

**Rassemblement, vendredi 10 avril pour remettre les pétitions.**

**Je m'oppose à la proposition de loi !**

**Nom :**

**Prénom :**

**Signature**